

AGENT.E.S SOLIDAIRES

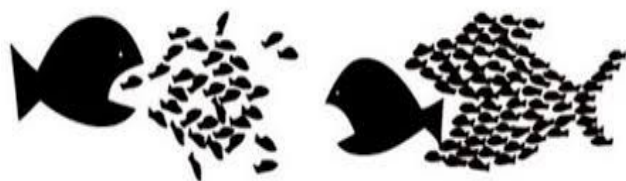
Numéro 29. 08 juin 2017

Contact : SUD / Solidaires CD 92
Hôtel du département
216 bd Soufflot, 92015 Nanterre cedex
06 82 29 35 17, 06 78 24 52 37 et
01 47 29 31 36, 01 4370 56 87
sudeducation92@gmail.com



Le bulletin du syndicat SUD / Solidaires des Agent.e.s Techniques des collèges des Hauts-de-Seine

Syndiquez-vous pour qu'on soit plus fort.e.s ensemble !



**POUR LA SOLIDARITE
DES TRAVAILLEURS-EUSES !!!**

**CONTRE LA CASSE DES DROITS
SOCIAUX, LA REPRESSION, LES
MAUVAISES CONDITIONS DE
TRAVAIL...**

Dur dur d'être un.e agent.e : notre arme, le syndicat

Les conditions de travail des agents techniques de collège sont souvent marquées par la double hiérarchie qui place l'agent.e devant deux chef.fe.s : le ou la chef.fe d'établissement du collège et le Conseil départemental. Les chef.fe.s sont solidaires entre eux et l'agent.e en subit les conséquences dans son travail : manque de moyens, non-respect des droits, infantilisation. Quant à nous, agent.e.s, profs, qui travaillons ensemble dans les établissements, nous ne sommes pas toujours solidaires alors que nous devrions pouvoir nous unir pour résister ensemble et nous opposer à la hiérarchie. En tout cas, le syndicat SUD est bien là pour défendre les personnels agent.e.s, profs et tou.te.s les travailleurs.euses et rappeler que nous avons des droits et qu'il est bien de les utiliser et de les défendre.

BULLETIN D'ADHESION POUR LES ATTEE DU CD 92, ANNEE 2017 – 2018 Pour une adhésion à 31 euros, 20 euros remboursés par les impôts

Nom :

Prénom :

Adresse personnelle :

Code postal : Commune :

Tél : Email :

Etablissement :

J'autorise SUD Education 92 à faire figurer ces informations dans les traitements et fichiers informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06/01/78 (informatique et liberté). Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions d'accès en m'adressant à SUD Education 92.

Date :

Signature :

COTISATION ANNUELLE (année scolaire pour les ATTEE) : 31 euros pour un agent titulaire, 13 euros pour les non titulaires

Merci de renvoyer votre bulletin d'adhésion accompagné de vos chèques à l'ordre de SUD Education 92 à : Sud Education 92, 30 bis rue des boulets 75011 Paris. Contactez nous : Sud CG 92 : 01 47 29 31 36 ou 01 43 70 56 87, 06 82 29 35 17, 06 12 92 11 43





La précarité, c'est pas une fatalité !

Les contrats précaires dans les établissements scolaires augmentent que ce soit chez les agent.e.s ou chez les enseignant.e.s, alors luttons ensemble plutôt que chacun.e de son côté. C'est pour ça que le syndicat SUD s'est créé.

Pour toute question, pour témoigner d'une situation de travail difficile, contactez-nous, n'attendez pas d'être à bout. Personne ne doit aller au travail avec la boule au ventre. Soyons solidaires, uni.e.s.

Contre Macron et son monde : réagissons !

Ils ont l'argent, nous on a les gens !

Macron est élu, 66%, score énorme, nous dit-on. En fait, c'est un vote par dépit : contre Le Pen, contre Fillon, contre le PS. Il se dit ni de droite ni de gauche, pourtant dans son gouvernement dirigé par un homme de droite, quasi que des ministres des Républicains ou ayant déjà gouverné avec eux. Parallèlement, un mouvement social est en train de se créer pour résister collectivement, le **Front social, pour dire que même si on vote, c'est dans la rue qu'on fait bouger les choses.**

Toutes les réformes successives concernant les établissements scolaires n'ont fait que compliquer les conditions de travail. Depuis 2003 et la droite dure ou socialiste (Chirac-Sarkozy-Hollande) au pouvoir, c'est notamment la **décentralisation** qui est mise en place dans la Fonction Publique. **Nous continuons de la contester et dénonçons la volonté de transférer les missions des personnels ATTEE vers les entreprises privées spécialisées, sans garantie de maintenir le statut public de ces missions.** Nous avons lutté en 2003 contre la réforme de décentralisation que chaque agent.e subit au quotidien et nous continuerons mais pour cela, il nous faut combattre ensemble et cela passe par se rencontrer, se parler, s'organiser. Pour cela, deux pistes sont possibles :

- **se syndiquer** parce que c'est à plusieurs qu'on est plus fort.e.s pour échanger des expériences de travail, des infos, des réflexions, retrouver de la motivation en étant solidaires les un.e.s des autres
- **participer aux mobilisations sociales comme le Front social du 19 juin** afin de construire des luttes qui permettront de s'opposer aux réformes à venir du gouvernement, qui sont déjà annoncées. Pour cela, nous appelons tous les personnels agent.e.s à venir dans la rue :



le 19 juin à 18h devant l'Assemblée nationale pour un rassemblement afin de faire comprendre aux nouveaux députés que s'ils ou elles ne nous représentent pas, nous le ferons nous-mêmes !

Bonne nouvelle : Yann, postier syndiqué à SUD, licencié en 2015 a gagné en justice : la Poste doit le réintégrer au plus vite ! La lutte paye !

Cela fait plus de 2 ans que notre camarade Yann Le Merrer a été révoqué par La Poste. C'était la première fois depuis 1953 qu'un fonctionnaire tombait sous le coup d'une révocation en raison de son activité syndicale : il n'avait fait que prendre la parole dans des bureaux de poste pour convaincre ses collègues de se mettre en grève. La preuve que la grève fait peur. La récente décision de l'Inspection du Travail refusant le licenciement de Gaël Quirante, autre militant de SUD Poste 92, est d'ailleurs fondée sur les mêmes motifs. **Aujourd'hui, la justice vient de condamner La Poste à réintégrer Yann, dans un délai d'un mois. C'est une victoire syndicale de SUD qui donne envie de continuer à se battre. La Poste est une véritable zone de non-droit, dans laquelle le droit syndical est constamment foulé aux pieds. Résistons ensemble.**